

# Pour la valorisation et la popularisation de la Charte des Nations Unies

# INVITATION

Il y a 70 ans était signée la Charte des Nations Unies.  
Ce fut un événement essentiel dans l'Histoire de l'Humanité.  
Pour la première fois, elle édictait un droit international universel et égalitaire, constitué de l'énoncé de principes fondamentaux et de règles d'application de ces principes

Elle a mis hors la loi la guerre et le recours à la force, dans les relations internationales

On ne parle habituellement que de l'ONU, mais l'ONU est l'organisation qui a été créée par la Charte des Nations Unies pour assurer l'application de ce droit international et, parce que ce sont les peuples qui sont les victimes des guerres, elle fait de leur souveraineté le pilier du droit international pour le plein exercice de leur droit à disposer d'eux-mêmes dans leur obligation de respect mutuel, et l'ONU a été définie par la Charte comme le lieu où, par leurs États, les peuples unissent leurs efforts.

Mais pour assumer les responsabilités que la Charte leur confère, il faut que les peuples la connaissent, donc la faire mieux connaître par l'éducation et l'information,

Les juristes y ont une responsabilité particulière

Pour y contribuer, l'Association Internationale des Juristes Démocrates tient à Paris les 4 et 5 décembre une conférence internationale organisée par son association française affiliée Droit Solidarité, en partenariat avec l'Association Républicaine des Anciens Combattants et le Mouvement de la Paix ;

**au Musée Social, 5 rue Las Cases (M° Solférino)**

**Le 4 décembre de 14h à 18h**

**et le 5 décembre, de 9h30 à 12h**

**et de 14h à 18h**



70<sup>ème</sup> anniversaire  
de la Charte  
des Nations Unies

**DROIT-SOLIDARITE**

(Association adhérente à l'Association Internationale des Juristes Démocrates)

c/o cabinet Weyl-Porcheron - 160 rue du Temple 75003 PARIS - fax 01 42780357